



# Concours

## Du « Meilleur Spa Praticien de France »

7<sup>ème</sup> édition - 4, 5 et 6 Avril 2020 Porte de Versailles

---

**Ce Concours est organisé par la FFESpa « Fédération Française des Exploitants de Spa »**, en partenariat avec le réseau « Elegance Académies », créateur des premières formations Spa Praticiens et du premier diplôme homologué de Spa Praticien en France, avec le Magazine « Nouvelles Esthétiques et Spa » et le Congrès International Esthétiques et Spa.

La FFESpa a pour objectif de promouvoir et défendre le professionnalisme du secteur Spa en France. C'est pourquoi seules les personnes Titulaires d'un Diplôme d'Etat ou Homologué par l'Etat pour les professionnel(le)s, ou en cours de formation pour de tels diplômes pour les étudiant(e)s », peuvent s'inscrire à ce concours.

### Conditions d'accès au Concours

#### 1. Modalités administratives

Les inscriptions doivent se faire via le site internet de la Fédération Française des Exploitants de Spa : [www.federation-spa.fr/concours](http://www.federation-spa.fr/concours)

➤ Pour la catégorie « ETUDIANT », qui se déroule le samedi 4 avril 2020 :  
**Le ou la candidat(e)** atteste qu'il/elle est bien inscrit(e) dans une formation de Spa Praticien pendant l'année scolaire 2019/2020. L'élève ou l'étudiant(e) s'inscrit lui (elle)-même.

➤ Pour la catégorie « PROFESSIONNEL », qui se déroule le dimanche 5 avril 2020 :

**Le ou la candidat(e)** doit fournir **une copie de son diplôme** (Diplôme homologué de Spa Praticien, diplôme d'Etat d'esthétique, diplôme de Kinésithérapeute...) et un **justificatif de son statut professionnel** du Spa lors de son inscription (Bulletin de salaire, Kbis, déclaration auto-entrepreneur...)

- Pour la Catégorie « PROFESSIONNEL INTERNATIONAL », qui se déroule le Lundi 6 avril 2020 :

**Le ou la candidat(e) s'inscrit en justifiant de sa nationalité** par copie du passeport, de son emploi effectif dans le secteur du Spa /Bien-être grâce à **un justificatif de son statut professionnel** par un bulletin de salaire ou contrat de travail.

Chaque candidat(e) représente ainsi également les « couleurs » de son entreprise ou de son pays.

La FFESpa se réserve le droit de procéder à tout contrôle ou vérification des éléments. Toute fraude ou tentative de fraude entrainera l'exclusion du Concours.

## 2. Modalités financières

Afin de couvrir les frais occasionnés par l'organisation des épreuves, chaque concurrent devra honorer **une participation de vingt euros (20 €)**, par chèque libellé à l'ordre de la FFESpa, à remettre lors de l'inscription.

## 3. Conditions d'inscription

- S'être préalablement inscrit(e) au concours et avoir rempli le formulaire en ligne et les documents d'inscription présents sur le site de la FFESpa, **avant le 27 Mars 2020 dernier délai de réception.**
- Être Majeur (e) et fournir une copie de la pièce d'identité, titre de séjour ou passeport valide.
- Pour la catégorie « professionnel » : Être actuellement en emploi en tant que SPA Praticien ou équivalent dans un SPA (hors contrat de Professionnalisation) Fournir fiche de paie et diplôme.
- Pour la catégorie « étudiant(e)s » : Être actuellement en cours de formation, ou contrat de professionnalisation ou apprentissage. Fournir certificat de scolarité ou formation en cours avec l'intitulé de la formation et diplômes éventuels.
- Être animé par un sentiment, de compétition, sportif respectueux.
- S'être acquitté de la participation de 20 € par catégorie présentée (chèque à l'ordre de FFESpa, à envoyer à FFESpa 47 rue Hôtel des postes 06000 Nice)

**Attention** : aucune convocation ne sera émise si le (la) candidat(e) n'a pas fourni les éléments justificatifs demandés et ne s'est acquitté de sa participation financière.

## 4. Date limite d'inscription et confirmation

Les inscriptions seront closes 1 semaine avant le concours, **soit le 27 Mars 2020** dernier délai de réception des inscriptions. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Chaque candidat(e) recevra une confirmation, **par e-mail** de son jour et heure de passage en épreuve de Concours dans le courant de la dernière semaine précédant les épreuves, soit la semaine du 30 Mars 2020. Il est INUTILE de harceler la FFESpa avant cette semaine, car l'organisation des épreuves peut être modifiée selon le nombre d'inscrits jusqu'au dernier jour d'inscription.

**Le ou la candidat(e) recevra par e-mail deux accès au Congrès gratuits** pour lui (elle)- même et pour son modèle. Il(elle) devra se présenter sur l'espace Concours, situé au 1<sup>er</sup> étage du Hall d'exposition 5, **30 minutes avant son heure de passage avec son modèle et ses éléments** (tenue professionnelle pour le candidat, serviettes et linge de table et de soin, huile de massage, éléments décoratifs, chaussons pour le modèle).

Tout retard entrainera l'exclusion du Concours, quelle que soit la cause du retard.

### Catégories de Concours

Ce Concours individuel est proposé en trois catégories principales, organisées sur trois jours distincts :

- **Catégorie « Etudiant » le samedi 4 avril 2020**
- **Catégorie « Professionnel » le dimanche 5 avril 2020**
- **Catégorie « Professionnel International » le lundi 6 avril 2020**

Dans chaque catégorie deux thématiques de concours, correspondant à deux univers de massage/modelage, suivant deux grandes familles d'actions sur le corps :

- **Massage « Energétique »** : utilisant **principalement** les circuits énergétiques du corps ou méridiens. On y trouvera le Shiatsu, les réflexologies...
- **Massage « Neuro- musculaire »** : agissant **principalement** sur les muscles, les liaisons neuro musculaires et articulaires. On y trouvera le Suédois, le Thaï...

### Déroulement des épreuves

Attention : le métier de Spa Praticien, ne se résumant pas à la seule technique de massage, il sera attendu une prise en charge du « modèle » avant et après la partie technique, une prise en compte de l'espace, du linge et du matériel.

Les protocoles ou déroulements de massage étant si différents d'une personne à une autre, les catégories s'appuient sur les compétences et les connaissances professionnelles de chaque candidat(e), et non pas sur la « justesse » d'un protocole dont chacun(e) pourrait avoir une version ou une pratique différente. **AUCUN accessoire de massage n'est autorisé** (bambous, pierres, bâtons, foulard...). Seules les techniques manuelles (et coudes, avant-bras...) sont acceptées.

Chaque candidat(e) sera écouté(e) par le Jury **avant** sa prestation. Il (elle) devra expliquer ce sur quoi il (elle) va intervenir et comment, correspondant à la catégorie dans laquelle il (elle) s'est inscrit(e). L'objectif étant de valider que le(a) candidat(e) a les connaissances du corps et des effets produits par les techniques qu'il(elle) envisage d'employer, qu'il (elle) sait ce qu'il (elle) prévoit de faire et permettre au Jury d'apprécier s'il (elle) réalise bien les actions prévues.

Les Jurys et notations suivent les évaluations telles que contenues dans le Diplôme Homologué par l'Etat de SPA Praticien, délivré par le réseau Elegance Academies.

Les principaux critères d'évaluations reposent sur :

- La prise en charge du « modèle », avant, pendant et après la prestation, respect de l'intimité, relation et écoute
- La prise en compte de l'espace et du matériel
- La maîtrise des techniques énoncées par le(a) candidat(e)
- La connaissance anatomique, métabolique et physiologique des actions réalisées
- L'aisance corporelle du (de la) candidat(e), position, déplacements, fluidité,
- L'aisance manuelle du (de la) candidat(e)
- L'aisance respiratoire du (de la) candidat(e)
- Le respect de son propre maintien corporel
- L'attitude générale dégagée

Le Jury est composé de professionnel(le)s de la pratique et de l'évaluation du secteur SPA.

Un débriefing individuel sera donné par le jury en fin de remise des Prix, à chaque candidat(e) afin qu'il (elle) puisse apprécier les différents points évalués et ce qu'il (elle) peut en retenir. Il faut garder à l'esprit que ces « notations » ne sont que comparatives entre les candidats, c'est-à-dire destinées à déterminer, sur ce jour de concours, les éléments factuels de différences de niveaux selon les critères utilisés afin de pouvoir décerner une médaille d'or, d'argent et de bronze.

### **Organisation des épreuves**

#### Catégorie « **Etudiant** » le Samedi 4 avril 2020 :

Les épreuves seront organisées sur la journée en plusieurs « vagues », entre 10h00 et 16h30. Chaque candidat devra suivre exactement l'heure de convocation reçue par email dans la semaine qui précède l'épreuve.

De 17h00 à 17h30 : Délibérations des jurys

18h00 : Remise des Prix au Village Spa par la FFESpa en présence des partenaires officiels du Concours

#### Catégorie « **Professionnel** » le Dimanche 5 avril 2020

Les épreuves seront organisées sur la journée en plusieurs « vagues » de candidats, entre 10h00 et 16h30. Chaque candidat devra suivre exactement l'heure de convocation reçue par email dans la semaine qui précède l'épreuve.

De 17h00 à 17h30 : Délibérations des jurys

18h00 : Remise des Prix au Village Spa par la FFESpa en présence des partenaires officiels du Concours

### Catégorie « Professionnel International » le lundi 6 avril 2020

Les épreuves seront organisées sur la journée en plusieurs « vagues » de candidats, entre 10h00 et 15h00. Chaque candidat devra suivre exactement l'heure de convocation reçue par email dans la semaine qui précède l'épreuve.

De 15h30 à 16h00 : Délibérations des jurys

16h30 : Remise des Prix au Village Spa par la FFESpa en présence des partenaires officiels du Concours.

### Résultats et Prix

Il y aura 3 médailles (Or, argent et Bronze) pour chaque thème (Massage Neuromusculaire, Massage Energétique) et pour chacune des trois catégories (Etudiant, Professionnel, Professionnel International), soit 6 lauréats Etudiants, 6 lauréats Professionnels et 6 lauréats Internationaux.

En plus des médailles et du « Titre de Meilleur Spa Praticien de France 2020 de leur catégorie », les lauréats se verront remettre des prix et cadeaux offerts par les partenaires de ce Concours et de la FFESpa, pour une valeur totale de plus de 10000€

Nous pouvons citer :

- 9 peignoirs et 9 parures de grand luxe d'une valeur totale de **4800 €**, offerts par notre partenaire RKF
- 9 coffrets de produits de soin d'une valeur totale de **1500 €**, offerts par notre partenaire Cinq Mondes
- 27 abonnements d'un an aux Nouvelles et Esthétiques et Spa de beauté, d'une valeur de **1890 €** offerts par notre partenaire Nouvelles Esthétiques et Spa
- 6 invitations pour des escales massages dans de somptueux Spa partenaires de l'évènement, d'une valeur de **1200 €**
- 18 abonnements d'un mois de découverte opérationnelle du logiciel Spa Booker, d'une valeur de **1500 €**
- Chaque participant reçoit aussi un très beau Tee shirt de l'évènement et d'autres surprises ...

Les résultats ainsi que les photos des participants et des lauréats seront diffusés sur le site internet des Nouvelles Esthétiques et Spa, de la Fédération Française des Exploitants de Spa et du Réseau Elegance Academies. Ils seront également publiés dans le numéro des Nouvelles Esthétiques et Spa suivant le Concours.

Le Président de la FFESpa,

Jean-Eric KNECHT

[www.federation-spa.fr](http://www.federation-spa.fr)

[contact@federation-spa.fr](mailto:contact@federation-spa.fr)